

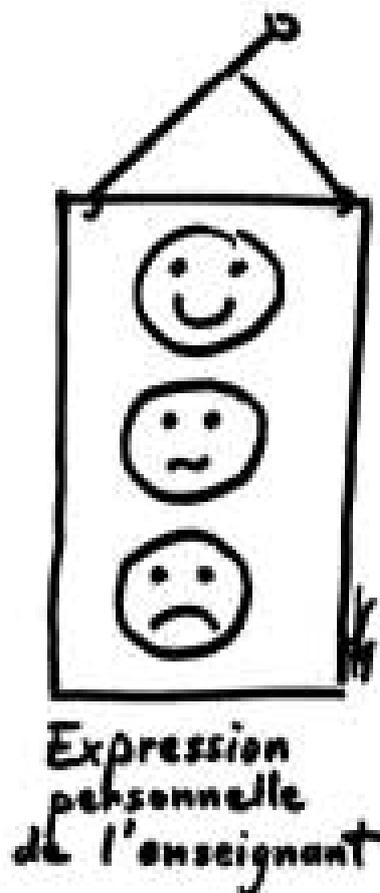
# La question de l'expression en maternelle

Henri Go, professeur de philosophie au lycée et à l'IUFM de Draguignan, nous livre ses réflexions sur le livre « Qu'apprend-on à l'École Maternelle ? » (Les Nouveaux Programmes 2002) édition CNDP. Un ouvrage préfacé par Jack Lang dans cette édition de 2002 (Luc Ferry a jugé nécessaire de remplacer cette préface par la sienne dans l'édition 2003).

Si j'excepte les quelques remplacements ponctuels que j'ai dû assurer en maternelle lors que j'étais sur Zone d'Intervention Localisée, je n'ai enseigné qu'un an en section enfantine, et un an en classe unique (avec section enfantine). Je ne suis donc pas le mieux placé pour parler de l'expression en maternelle, même si j'ai travaillé cinq ans dans une école Freinet au cours préparatoire en étroite coopération avec Noëlle Couraleau qui conduisait de façon experte la section enfantine. J'ai dû cependant, comme professeur de « philosophie de l'éducation », préparer une intervention pour un stage de formation continue (Mai 2003) sur l'école maternelle, dont je vous soumetts ici une synthèse qui alimentera, je l'espère, les débats sur cette question de l'expression. Je présente d'abord des informations utiles, puis des réflexions qui s'appuient sur ces informations.

## OCCURRENCES, DANS LES NOUVEAUX PROGRAMMES, DE LA NOTION D'EXPRESSION :

Préface (p. 7 à 14) : p. (7), 8, 10  
Résumé du Programme Maternelle (p. 16 à 24) : p. 17, 21, 23, 23, 24  
Préambule (p. 46 à 55) : p. 47  
Introduction (p. 55 à 67) : p. 63, 65, 66, 66, 66, 66  
I- Langage (p. 70 à 95) : p. 72, 82, 83, 84, 85, 86  
II- Vivre ensemble (p. 98 à 104) : p. 98, 100, 100, 103, 103, 103  
III- Agir et s'exprimer.. (p. 106 à 118) : p. 106, 107, 108, 109, 109, 112, 114  
IV- Découvrir (p. 120 à 135) : p. 134, p. 135  
V- Sensibilité (p. 138 à 153) : p. 138, 138, 139, 139, 140, 140, 140, 141, 141, 142, 142, 142, 143, 144, 144, 145, 145, 146, 146, 146, 147, 149, 149, 151, 151, 153



CLASSEMENT DES LOCUTIONS  
DANS LESQUELLES CETTE NOTION  
INTERVIENT

1. Expression orale, exprimer ce qu'il perçoit, moyens d'expression, expriment leur souhait

2. Tentatives d'expression, exprimer les impressions, langages d'expression, exprimer, progresser dans son expression, expressivité de la voix, moyens d'expressivité, pouvoir d'expression, capacités expressives, techniques d'expression, ressources expressives, expressivité de l'image, diversité des expressions artistiques, expression graphique, formes d'expression, possibilités expressives (des jeux corporels)

3. Exprimer sa personnalité, en s'exprimant, exprimer des sentiments (émotions, sensations), espace d'expression, expression non verbale, expression individuelle, expression personnelle, s'exprimer avec leur corps, instrument d'expression, jeux d'expression, action à visée expressive, possibilités d'expression, activité d'expression, expression gestuelle, à des fins expressives, désir de s'exprimer, stimulent sa propre expression, expression de soi, projets d'expression

DÉFINITION(S) DU TERME  
« EXPRESSION »

1. (En latin) *expressio*, du participe passé *expressus* du verbe exprimer, action qui consiste à « faire sortir de », extraire en pressant (à l'aide d'une technique simple – en serrant avec les doigts, en essorant dans un carré d'étoffe nommée *étamine*, en écrasant sous un poids, une *presse* – ou sophistiquée), et



permet d'obtenir l'eau, le suc, le jus, l'huile (pour le vin, on parle de « pressurage ») – du radical *premere* signifiant « presser ».

**En médecine**, « l'expression abdominale » est l'action exercée par les mains sur la paroi pour aider à expulser le fœtus – **en mathématique**, « l'expression algébrique » est la représentation économe d'une quantité ou d'une grandeur par des nombres ou des lettres reliés entre eux par les symboles des opérations arithmétiques, ou « réduire une fraction à

sa plus simple expression » en trouvant la fraction égale ayant les termes les plus simples possible – **en musique**, les « signes d'expression » règlent l'exécution de l'interprète, la « boîte d'expression » de l'orgue est un compartiment formé de lames de bois mobiles nommées *jalousies* actionnées par l'organiste pour accroître ou diminuer l'intensité des sons.

2. L'expression est l'*action* par laquelle on « presse hors de », mais aussi le *résultat* de cette action : l'*expressivité* désigne à la fois le fait

d'exprimer et le fait que quelque chose soit exprimé.

3. *Nota bene* : l'expression peut dériver du verbe transitif et/ou du verbe pronominal (manière d'exprimer ou de s'exprimer) ; à ce titre, on peut considérer que **l'expression d'un élève** signifie le fait qu'il exprime, le droit d'expression dont il dispose, sa capacité à exprimer quelque chose, la façon dont il exprime et le mode d'expression, ce qu'il exprime, la qualité de son expression, le fait qu'il s'exprime lui-même dans cette activité d'expression, et donc la représentation de cet élève par son expression, voire la symbolique de l'élève dans son expression.

4. L'expression désigne le transit, l'effectuement, la manifestation concrète de l'idée dans le langage, c'est le fait de dire ou d'écrire (« exprimer sa pensée, son opinion »), et la forme utilisée pour exprimer (l'expression plastique, musicale...) ; parfois, cette activité semble vouée à l'échec, c'est l'inexprimable (« au-delà de toute expression »).

5. Cette expression peut être plus ou moins heureuse (exacte, juste, rigoureuse, compréhensible, approximative, populaire, vulgaire, argotique...) ; une expression française (tournure, manière de rendre la pensée, idiotisme, image) ; une expression toute faite (formule, cliché, poncif, préjugé).

6. Le terme d'expression peut aussi assumer une connotation méliorative, on parle de l'expression d'un artiste, au sens de son expressivité, de sa puissance expressive, et de son style d'expression ;

cette efficacité expressive à manifester son idée et son émotion vient de la technique employée, et/ou du talent personnel (un jeu pianistique plein d'expression = expressif).

7. L'expression se dit également au plan *physiologique* et *physiologique*, comportement et ensemble de signes apparents par lesquels se manifestent un état affectif, des émotions, « expression de la joie sur le visage », « une expression interdite », « un visage inexpressif » (résultat des impressions ou perceptions transmises aux muscles striés, au système neurovégétatif agissant sur les muscles lisses des vaisseaux, des glandes, se traduisant par la rougeur, la pâleur, la sueur, la contraction du visage, l'horripilation de la peau... extériorisation donc des émotions éprouvées) ; l'expression émotionnelle, décrite en particulier par Darwin, aide à la régulation des tensions émotives, et compose une sorte de langage décodable par les congénères ; chez l'homme, c'est une conduite sociale qui permet à l'enfant des discriminations très précoces.

## RÉFLEXION SUR L'AMBIGÜITÉ DE LA NOTION D'EXPRESSION

a) Cette ambiguïté est apparue d'emblée lors de la tentative de définition du terme, notamment parce que l'expression désigne à la fois l'opération (d'exprimer) et son aboutissement (l'exprimé).

b) Il faut maintenant préciser que la notion même d'expression est problématique dans la mesure où elle semble présupposer un contenu (caché) à extérioriser, à révéler, à manifester...

c) D'ailleurs, le préfixe latin *ex* signale bien ce mouvement de sortie et d'évacuation : il semble donc qu'il faille penser en termes d'intérieur/extérieur, contenant/contenu, enfermé/libéré, retenu/manifesté, caché/révéler, non-dit/dit... Outre leur connotation spatiale, ces couples suggèrent une réflexion sur le statut du mouvement d'expression, avec l'idée éventuelle qu'un essentiel vient du dedans, et qui mérite d'apparaître.

d) Reste encore à savoir si ce qui est exprimé est différent de ce qui l'exprime, ou si le dynamisme qui exprime, et le produit de ce dynamisme, sont une seule et même





réalité (que désignerait le terme d'expression).

e) Enfin, ce questionnement devient particulièrement nécessaire avec la forme pronominale du verbe ; car s'il y a expression d'un « intérieur », il faut savoir si c'est cet intérieur lui-même qui s'exprime, s'il est sa propre expression : l'expression n'étant plus seulement l'acte consistant à exprimer « quelque chose », mais elle est expression de soi qui justifie le sens fort du verbe s'exprimer (le soi qui s'exprime).

Ce mouvement d'expressivité peut bien sûr être une simple symbolisation : il s'agit alors d'un emploi plutôt formel, on dira par exemple que la déclaration des droits de l'homme est l'expression (même) de l'idéal républicain, ou que Robespierre est la première expression de la volonté républicaine ; il y a symbolisation, et il peut y avoir dans l'emploi de ce terme une personnification (Robespierre exprime la République, la République s'exprime en la personne de Robespierre).

On peut donc être tenté de considérer ce mouvement expressif comme une manifestation, ou une *émanation*. En effet, si le discours *exprime* les idées, au sens où il les représente, il semble qu'il y ait un rapport d'analogie entre ce discours et les idées qu'il présente. Exprimer serait alors présenter quelque chose qui correspond de manière analogique à une réalité cachée. Mais pour comprendre cette correspondance analogique, il faut penser que la chose présentée *émane* de la chose cachée, voire qu'elle constitue *l'émanation même* et la trace visible, le signe, de cette réalité obscure.

Par exemple, ce que l'on appelle « expression corporelle » désignerait l'action qui présente la façon dont le corps est impliqué dans des situations vécues par la conscience : les mouvements du danseur sont porteurs d'une signification qui s'enracinerait dans les profondeurs de son (et de notre) expérience existentielle. Cette signification pouvant d'ailleurs être partiellement décryptée en termes de manifestation de pulsions et d'affects inconscients, dans la plasticité d'un corps considéré comme une *puissance vocale motrice*. En fait, l'activité expressive consisterait ici en un passage d'un noyau obscur chargé de sens à une écorce distincte héritant de ce sens (l'exprimé émane de l'exprimant). C'est d'ailleurs ainsi que de façon générale la psychanalyse oriente la problématique de l'expression, en faisant de toute manifestation psychique une émanation expressive de l'ésotérique théâtre inconscient.

#### RÉFLEXION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'EXPRESSION

Je viens de relever l'ambiguïté du terme en montrant qu'il abrite une notion que je n'hésite pas maintenant à qualifier de *théologique*, tant l'expression semble un mouvement qui exhibe dans l'exprimé un *absconditus*, un « s'exprimant » *caché*, une sorte de puissance magique et ineffable.

Or, (et c'est là le plus troublant) ce modèle est souvent employé dans la mouvance des pédagogies actives, parce que l'on y entend l'action dans une situation rendue favorable à l'extériorisation d'une sorte de *fond secret du psychisme*

*enfantin*. On fait sans doute allégeance au discours psychanalytique, l'appelant à se porter caution d'une telle représentation, visant le passage d'un dedans vers un dehors.

Les activités dites d'expression sont alors pensées comme susceptibles d'offrir aux enfants les conditions de révélation de cet *arrière-monde* qui se dissimule en eux. Et l'enfant est vu comme une entité porteuse d'un *fonds*, ou portée par un fond : la métaphore capitaliste y rejoint la métaphore religieuse ! C'est ce fond(s) qu'il faudrait rendre loquace, en aménageant des conditions favorables à son expression, éventuellement perçue comme une sorte de *quotient familial* (une histoire de « papa-maman », diraient les sceptiques), si les rapports familiaux sont postulés comme scène incontournable de l'expressivité. À moins que l'on n'assigne à l'expression, de façon plus naturaliste encore, le rôle de libérateur d'une sorte de discours intérieur inhérent à l'enfant.

L'école maternelle n'étant pas sous la contrainte des enseignements disciplinaires que connaît l'école élémentaire, elle offre un cadre particulièrement propice aux idéologies de l'expression : elle se veut un milieu à la fois permissif et stimulant pour l'expressivité enfantine. Les nouveaux programmes en attestent.

Cependant, ces nouveaux programmes ne se prononcent pas sur la signification du mot expression. On trouve le terme employé très fréquemment dans le texte, mais on ne sait, dans ce fouillis de sens possibles, quelle signification



lui donner : à quel problème l'idée d'expression prétend-elle répondre ? Ce problème n'est pas construit par le texte.

Ce que l'on peut légitimement avancer, c'est que les nouveaux programmes s'inspirent d'une vision « moderne » de la pédagogie, dans la droite ligne de la loi d'orientation de 1989. S'agissant particulièrement de l'École Maternelle, on se doute de l'estime dont bénéficiait l'AGIEM au ministère, et ce texte de 2002 s'inspire largement de l'idée que le jeune enfant doit être scolarisé dans des conditions propices à l'épanouissement de sa personnalité, dans le cadre d'un projet spécifique à l'école maternelle française.

Cet épanouissement, donc, se fera-t-il selon une logique « germinative » ? S'agit-il simplement d'aménager le milieu, de le rendre accueillant pour que l'enfant qui se sent alors en confiance s'exprime ? Cette expression ne serait-elle alors que le développement naturel de germes que recèle son « inconscient » ? Ce que l'enfant exprime n'est-il que l'émanation de son fond(s)-intérieur ? Il s'agit de s'interroger sur les modèles implicites de tels discours. En outre, on ne peut ignorer que toute expression se fait dans un *milieu*, et que ce milieu est structurant au plan des activités artistiques (cf. mon article dans *Le nouvel éducateur* n° 143 novembre 2002, « Didactique des arts et créations »).

### RÉFLEXION SUR LES RAISONS DES TECHNIQUES D'EXPRESSION CHEZ FREINET

Notons d'abord que l'expression, sollicitée par les nouveaux

programmes, désigne trois aspects de la notion :

- 1) les enfants doivent s'approprier les moyens techniques de la *communication*, ce qui est le sens banal de l'expression (orale, écrite...);
- 2) les enfants doivent acquérir une compétence expressive, c'est-à-dire maîtriser les finesses d'un code (une intonation expressive, une mimique expressive...);
- 3) les enfants doivent pouvoir construire leur(s) désir(s) dans un milieu qui le permette (exprimer leurs émotions, exprimer leur sensibilité...).

Ces trois aspects se complètent, mais il faut déjà être en mesure de les distinguer dans les dispositifs de la classe. Pour ce qui est des deux premiers aspects, l'école classique est censée les assumer déjà (et lorsqu'elle ne le fait pas, c'est au maître négligent qu'il faut l'imputer). Pour ce qui est du troisième aspect, ce sont les Nouveaux Programmes qui y incitent, mais ils empruntent en cela les pistes ouvertes par Freinet en son temps.

Venons-en maintenant au fait qu'il y a dans l'œuvre de Freinet cette importante notion de *libre expression* (1), et cette notion doit être considérée comme un rhizome (du gr. *Rhizôma*, ce qui déploie des racines « adventices », horizontalement et par accidents...), car elle est en réseau avec d'autres racines conceptuelles telles que le *dessin libre*, l'*expression-création* ou l'*art enfantin*.

L'événement décisif de la pédagogie de Freinet, c'est « la retrouvaille avec la vie ». Or, la *libre expression*, c'est l'idée qui permet de répondre à cet appel énoncé par



Freinet dans son *Essai de psychologie sensible* (éd. Seuil, Tome 1) : « l'individu réagit aux changements du milieu interne et externe, fait constamment le point expérimental des forces antagonistes afin de rétablir son indispensable équilibre » (p. 329). Freinet organise son action à partir de ce constat empirique : *la vie est*, et « tend à acquérir un maximum de puissance » (p. 335) ; l'école doit donc devenir un milieu de vie et de travail dans lequel l'enfant pourra produire les actes de sa construction, car cette vie est un « devenir » (p. 339), et l'école lui permettra de mettre au point des « techniques de vie » qui favorisent l'équilibre et la puissance (p. 438). Pour Freinet, l'expression est ainsi *production*, et le « libre » de l'expression concerne l'élaboration d'un milieu riche, non hostile à la vie, et démocratique, dans lequel l'enfant va pouvoir provoquer ses tâtonnements et ses créations adventices.

L'expression telle que la pense Freinet, ne présuppose pas un fond(s) obscur essentiel en réserve dont l'enfant aurait à assurer l'extériorisation par l'on ne sait quelle miraculeuse vertu de la peinture ou du chant « libre ». C'est la vie

*même*, dans son activité naturelle, qui est expression, c'est-à-dire production, et création, construction, fabrication... C'est un modèle rhizomatique et quantitatif de l'expression, phénomène « univoque » qui se multiplie lui-même de façon immanente. Et si, pour Freinet, l'expression est toujours l'expression d'un sens, c'est que la vie même est le sens auto-posé. Un courant philosophique et artistique a développé l'idée, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, que la vie « n'a pas de sens », que le sens de la vie n'est pas donné, et qu'il faut éventuellement l'inventer (ce sens). Mais le sens de la vie n'a pas à être inventé, et la vie n'a pas à être justifiée, puisque ce qui donne sens à la vie c'est la puissance même de cette vie à s'affirmer, à se vouloir. Donc le phénomène de l'expression est *univoque* dans la mesure où tout acte expressif est nécessairement porté par ce vouloir-être de la vie, et l'expression est toujours *comme telle* production de sens.

L'expression de l'enfant doit donc être organisée, dès la maternelle ; c'est la responsabilité du maître. Cela se matérialise dans les trois principaux modes de cette expression productive pensée par Freinet : les *créations*, qui relèvent au sens du mot grec *poiesis* d'une activité singulière de conception ; les *constructions*, qui impliquent tout l'univers imaginaire personnel de l'enfant ; les *fabrications*, qui développent cette intimité de perception du monde en des objets réels. En sorte que l'expression n'est pas à comprendre comme une mystérieuse émanation de la « personnalité profonde » de l'enfant, mais comme son *activité* naturelle d'appréhension du monde

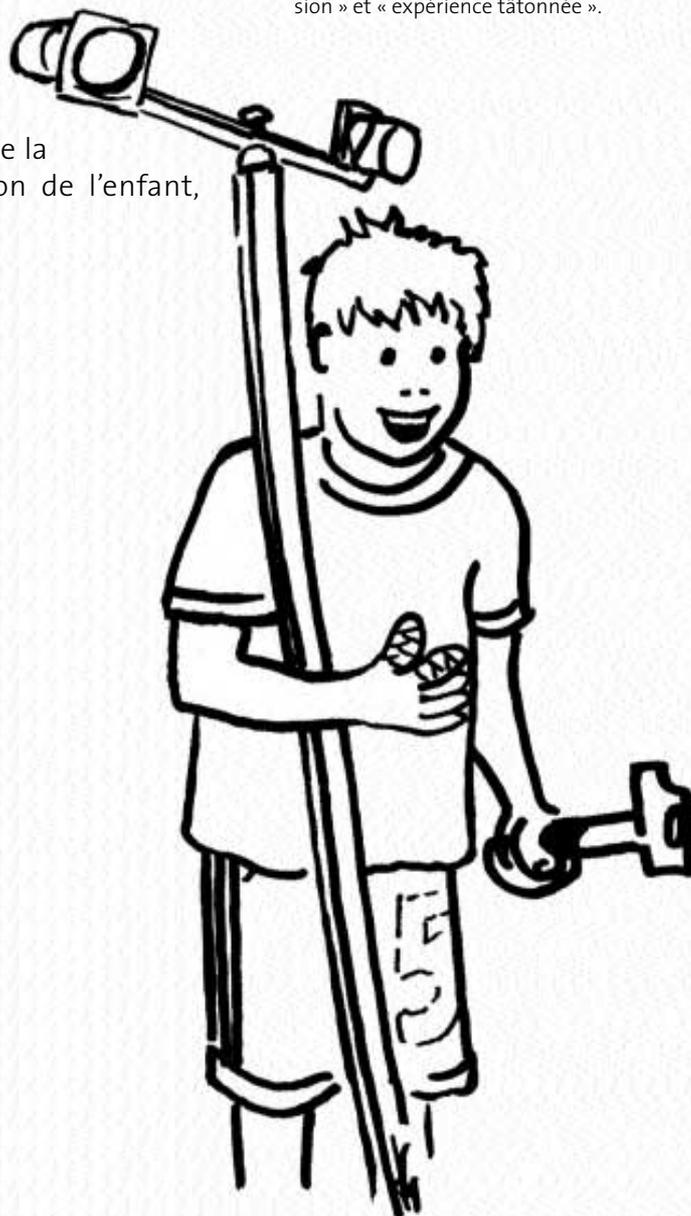
dans lequel il vit : l'appréhension du monde se faisant sous la forme d'une production (de parole, de gestualité, d'écriture, de peinture...). Il n'y a rien en amont de cette activité qui en serait la cause ou l'origine, c'est la vie elle-même que l'on peut considérer comme une activité expressive ; vivre, exister, devenir, c'est pour l'enfant créer, construire, fabriquer. Priver l'enfant des moyens de cette activité, c'est le nier dans son être même. Il faut en conclure que la libre expression de l'enfant,

concept fondamental de Freinet, a bien peu à voir avec une idéologie revendicative de la liberté d'expression...

**Henri Go**

Professeur de philosophie  
Lycée et IUFM de Draguignan

(1) Je rappelle que Freinet a pensé un couple de notions empiriques indissociables : « libre expression » et « expérience tâtonnée ».



**VIVRE, C'EST CRÉER**